

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Correspondance romaine. — V A Notre-Dame de Bonsecours. — VI Le pèlerinage d'Aurieuxville. — VII Sœurs de Miséricorde : Vêture et profession religieuse. — VIII La communion quotidienne. — IX Informations religieuses. — X Rectification. — XI Aux prières.

ANNONCES À FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 1 octobre

Solennité de S. Michel, premier vendredi du mois et collecte pour l'université Laval.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 1 octobre

Fête du SAINT-ROSAIRE, 2e cl. ; mém. de S. Remi et du 16e dim. ; préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim. — Aux Iles vêpres, mém. 1o des SS. Anges-Gardiens, 2o de S. Remi, 3o du dim.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 8 octobre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires des SS. Anges-Gardiens (Lachine), de Saint-François (Longue-Pointe), de Saint-Placide et de Saint-Bruno.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité des titulaires de Saint-Gérard (Montarville) et de Saint-François (Hintonburg).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité des titulaires des SS. Anges-Gardiens (Rouville), et de Saint-François (Freligsburg).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire des SS. Anges-Gardiens (Ham North).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Fête du titulaire de Sainte-Brigitte (Saults).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Solennité des titulaires des SS. Anges-Gardiens (Albany), de Saint-François (Aldfield South) et de Saint-Bruno (Guigues).

J. S.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 30 août 1905.

B IEN que les vacances fassent sentir leur effet dans la vie ecclésiastique, cependant il y a quelques faits intéressants à glaner, sinon à Rome, au moins au dehors.

— On sait que le gouvernement français avait envoyé, au printemps et dans le mois de juin, des négociateurs officieux chargés de demander au Souverain-Pontife certaines concessions regardant l'application de la loi de séparation, dont le vote ne fait pas l'objet d'un doute. Ces négociateurs devaient obtenir du pape deux choses. La première était la nomination immédiate aux sièges épiscopaux vacants en France ; la seconde l'adhésion du Saint-Siège au fonctionnement des associations cultuelles qui, dans le nouveau projet de loi, devaient remplacer les fabriques et recevoir les églises et presbytères que le gouvernement, pour ménager la transition, laisse encore pendant deux ans aux catholiques.

— Le premier point, la nomination des évêques, importait beaucoup à M. Dumay, directeur des Cultes en France. Il voyait avec épouvante le pape devenir libre dans les nominations épiscopales, et jeter d'un coup sur la France un groupe de seize évêques exempts d'attaches avec le gouvernement et décidés à faire leur devoir. Mais cette première partie des négociations a complètement échoué. Le Souverain-Pontife, qui préfère la liberté des évêques à la conservation des cathédrales, déclara n'avoir aucune raison de se presser. Dans quelques mois il pourrait nommer des évêques librement, et il n'avait pas d'intérêt à devancer cette nomination pour en laisser le choix au gouvernement. Pendant ce temps le directeur des Cultes faisait écrire en France dans le *Journal* des articles contre la séparation. Celui qui les écrivait, avec beaucoup de talent du reste, essayait de démontrer la triste condition de l'Eglise de France le jour où le Souverain-Pontife serait libre dans le choix des évêques. Ce raisonnement, excellent pour Paris, ne pouvait avoir d'autre effet que de confirmer le Souverain-Pontife dans ses résolutions. D'ailleurs s'il y a du mal dans l'Eglise de France, il provient précisément de ce que le pape a eu la main forcée dans ces nominations, ayant dû accepter

des choix faits par le gouvernement et qu'il aurait bien voulu pouvoir écarter.

— La seconde question était celle de l'acceptation des associations culturelles, qui sont le fond de la loi de 1905. Celle-ci ne peut fonctionner qu'avec celles-là : elles sont les deux parties inséparables d'un bloc. Or le gouvernement, qui ne renonce pas à mettre la main sur l'Eglise après l'avoir dépouillée, avait un grand intérêt à ce que celle-ci acceptât les associations culturelles et se croyait sûr du succès. Déjà quelques évêques français avaient lancé des lettres pastorales dans lesquelles, tout en disant qu'ils exécuteraient ce que le Souverain-Pontife commanderait, ils déclaraient qu'il fallait se hâter de prendre position pour ne point être surpris, et faisaient déjà constituer par leur clergé des associations culturelles dans leur diocèse.

— Le gouvernement avait envoyé plusieurs parlementaires catholiques à Rome et d'autres personnes revêtues de dignités ecclésiastiques ; mais la manœuvre n'a pas réussi. Le cardinal Lecot a fait une lettre pastorale fort remarquée. Tout en disant ignorer la ligne de conduite que suivra Pie X, il voyait difficile l'acceptation par le Saint-Siège des associations culturelles à cause de leur caractère schismatique et de la surveillance intolérable qu'exercerait sur elles le gouvernement. Il préconisait au contraire les associations paroissiales faites, sous la surveillance de l'évêque, par le curé de la paroisse, et voulait même que chaque curé apportât à la retraite pastorale la composition schématique de son association. Quelques temps après, la *Semaine religieuse* de Paris, dont on ne peut nier la haute autorité, reprenait le même thème et préconisait les associations paroissiales qui devaient remplacer les associations culturelles. Ces deux indications sont symptomatiques et montrent dans quel sens s'orientera la volonté de Pie X ; car ces deux cardinaux n'ont certes point parlé sans connaître la pensée de Rome.

— On discutera pour savoir si ces associations paroissiales pourront se constituer *légalement* sans rencontrer d'obstacles, et surtout sans se trouver gênées par des articles de la loi de séparation. Celle-ci est habilement faite, chaque anneau en est soudé on peut le dire à froid, tout y a été tellement combiné qu'il sera bien difficile d'échapper à cette persécution légale. Il ne reste plus à l'Eglise qu'une seule voie de salut, s'affirmer franchement, carrément, hautement. La

prison attendra les fidèles ; mais si tout le monde était animé du même esprit, on ne pourrait pas jeter en prison quarante mille prêtres et des millions de catholiques.

— On pourrait croire que la séparation prononcée le rôle de M. Dumay serait terminé. M. Dumay est l'homme qui connaît sur son doigt tout le clergé de France, il en sait le fort, et surtout le faible. Et c'est précisément cette connaissance qui lui donne tant d'autorité. Mis par les loges au poste qu'il occupe, il y a été maintenu malgré toutes les attaques dont il a été l'objet ; et les tentatives faites pour lui enlever sa place n'ont fait que l'y ancrer d'une façon plus solide. Maintenant son rôle semblerait inutile, et cependant les loges estiment qu'il sera plus nécessaire que jamais. La loi de séparation comprend des pensions, allocations, secours accordés à un certain nombre d'ecclésiastiques ; et il faut quelqu'un pour présider à cette distribution. De plus, le ministre de l'intérieur doit publier dans les trois mois qui suivront la promulgation de la loi de séparation, un règlement sur la police des Cultes, et il faut nécessairement quelqu'un pour le faire exécuter. M. Dumay en sera chargé. Sa fonction continuera, pour le malheur de l'Eglise de France. Le titre seul sera changé. M. Dumay s'appellera jusqu'au 31 décembre : " Directeur des Cultes " ; il se nommera à partir du premier janvier 1906 : " Directeur de la police des Cultes ".

DON ALESSANDRO.

A NOTRE-DAME DE BONSECOURS

JEUDI, le 21 septembre, fête de saint Mathieu, une cérémonie d'un caractère imposant avait lieu à l'église de Notre-Dame de Bonsecours.

Cette modeste et pieuse église est, on le sait, le premier de nos temples par son ancienneté. Ce sont M. de Maisonneuve et la Vénérable Marguerite Bourgeois qui en furent les fondateurs. De tout temps elle a été dans notre ville et même dans notre pays tout entier l'objet d'une vénération et d'un culte particulier.

Depuis que le regretté M. Hugues Lenoir, prêtre de Saint-Sulpice, conçut et exécuta le hardi dessein de placer dans les airs, au-dessus de l'antique chapelle, un campanile, fac-similé de la sainte maison de Lorette, Bonsecours est devenu plus que jamais l'endroit obligé que les touristes visitent et que les pèlerins vénèrent.

Sur les conseils de Mgr l'archevêque de Montréal, M. Filia-trault, de Saint-Sulpice, le zélé gardien actuel de Bonsecours — que tous les *anciens* du collège de Montréal tiennent en si réelle estime — a voulu assurer à sa chère église la faveur et la grâce de la consécration solennelle.

En même temps, trois autels en très beau marbre, avec ornements d'onyx et de bronze doré, devaient aussi être consacrés.

Jeudi donc, Mgr Sbarretti, délégué apostolique au Canada, Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, et Sa Grandeur Mgr Emard, évêque de Valleyfield, procédaient aux expressives et grandioses cérémonies. Son Excellence Mgr le délégué consacrait l'église et l'autel principal ; Mgr de Montréal, l'autel latéral dit du Sacré-Cœur ; et Mgr de Valleyfield, l'autel latéral dit de Saint-Joseph.

* * *

Les pluies d'automne qui nous tombent dessus depuis quinze jours, avaient fait place ce matin-là à un gai soleil de septembre. Les prélats et leurs suites purent circuler à l'aise à l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur du temple pour les nombreuses processions, aspersions et oraisons, voulues par le rituel.

La cérémonie, commencée à 7.30 heures du matin ne se termina que vers 1 heure de l'après-midi.

M. le chanoine Lepailleur et le Rév. Père Boucher, C. S. V., assistaient Mgr le délégué ; M. le curé Brissette et le Rév. Père Jodoin, O. M. I., assistaient Mgr l'archevêque ; et les

Rév. Pères Filiatrault, S. J., et Lemieux, C. SS. R., assistaient Mgr l'évêque de Valleyfield.

Les Rév. Pères Colombar, O. F. M., et Boscher, S. S. S., ainsi que MM. Charrier et Filiatreault, de Saint-Sulpice, revêtus des ornements sacerdotaux, étaient à l'honneur de porter les saintes reliques, qui devaient être déposées dans les tombeaux des autels. MM. Saint-Denis, Choquette, Demers et Dorais dirigeaient les cérémonies.

Enfin MM. Reid, Charpentier, Deschamps, Lessard, Lafortune et Martin chantaient les nombreux psaumes, antiennes et répons.

M. Lecoq, supérieur de Saint-Sulpice, et plusieurs autres prêtres étaient présents.

* * *

C'est M. le juge Routhier, il me semble, dans son *Québec*, qui explique quelque part comment il y a des ruines et des pierres qui parlent éloquemment.

A Bonsecours, il n'y a pas de ruines ; s'il y en eut jamais, des réparations intelligentes et même des additions artistiques sont venues conserver et enjoliver les souvenirs du passé. Plus que partout ailleurs à Montréal, à Bonsecours les pierres parlent et chantent la gloire et la piété de nos souvenirs chrétiens.

Lorsque, au cours de la cérémonie de jeudi, les prélats officiants et leurs cortèges de prêtres et de clercs s'arrêtaient devant le portique de la chapelle antique, la foule des fidèles et des curieux, qui se pressaient dans les rues avoisinantes, se rappelaient-ils tout ce passé de gloire pieuse ?

Pour un bon nombre il est permis d'en douter. Certes, tous étaient respectueux et calmes sous l'œil paternel des bons *policemen*. Mais la figure étonnée et l'air ébahi de plus d'un témoignaient que tous ne prisent pas à sa juste valeur la poésie des souvenirs religieux de Bonsecours, cette poésie

réconfortante que la solennelle bénédiction des pontifes consacrait à jamais.

Ainsi va la vie ! Pauvres humains que nous sommes, les pierres et les édifices qui nous entourent vivent bien plus longtemps que nous, ici-bas. Nous n'y pensons guère. Et tandis que l'Eglise par toutes sortes de cérémonies et de rites nous invite à réfléchir à ce qui dure, nous courons à des affaires ou à des plaisirs qui seront si tôt passés !

L'abbé ELIE-J. AUGLAIR.

LE PELERINAGE D'AURIESVILLE

(Reproduit de la *Semaine religieuse* de Québec)

LE 30 août dernier les membres du tribunal instruisant le procès informatif pour la béatification des martyrs du Canada, gracieusement invités par les RR. Pères Jésuites de New York, faisaient un voyage vers les lieux témoins de la captivité et de la mort du Père Isaac Jogues et du Frère René Goupil, de la compagnie de Jésus. Par une délicate attention de notre guide, nous avons suivi, mais avec moins de fatigues certainement, le chemin que parcouraient les saints apôtres quand ils furent pris par les Iroquois qui les emmenèrent dans leur pays.

Saisis à Trois-Rivières, les missionnaires durent, sous les coups, au milieu de tortures atroces, de souffrances sans nom, travailler, faire le portage, ramer, montant le Saint-Laurent jusqu'à la rivière Richelieu et par celle-ci gagnant le lac Champlain et le lac George, appelé par le Père : lac du Saint-Sacrement.

De nos jours, certes, le voyage est superbe. Cette traversée

du lac George au milieu d'îles toutes petites, mais toutes plus belles pour ainsi dire les unes que les autres, proprement recouvertes près des hôtels de ces pelouses si belles, ombragées de grands arbres, cette promenade, dis-je, est un véritable enchantement. C'est quelque chose de la Suisse ; il ne manque au sommet des collines, quelquefois assez hautes pour s'appeler montagnes, qu'un peu de la neige éternelle qui couronne là-bas le front des Alpes.

On était en 1642. Le manque de tout dans la mission des Hurons poussa le Supérieur à faire une offre périlleuse ; il fallait descendre à Québec. Le Père Jogues au courant du danger n'hésita pas à se sacrifier, ne voulant pas perdre une si bonne occasion de témoigner son amour à Notre-Seigneur et de rendre un immense service à ses frères.

Tout alla bien jusqu'à Québec ; mais quand il fallut revenir, la petite flotille tomba aux mains des ennemis, et le missionnaire, pour ne pas abandonner ses néophytes, se livra de plein gré à ses bourreaux.

Relire les tortures effroyables que les prisonniers endurèrent, nous jette dans la stupeur ; on se demande s'il est vraiment possible à un homme de supporter tout cela sans tomber.

Si on se souvient que l'Église à peine née avait des martyrs dont la constance étonnait les païens se disant dans leur admiration : « Ce ne sont pas des hommes, mais des dieux » ; on comprend plus facilement que la force qui soutenait les apôtres n'était pas naturelle.

Ongles arrachés avec les dents, doigts broyés, cheveux et barbe arrachés, pieds brûlés, que sais-je encore, tout ce que la barbarie peut inventer d'odieux, d'épouvantable, le Père Jogues et son compagnon le souffrirent, et cela durant de longues journées pendant lesquelles, malgré tout, il fallait travailler comme une « bête de somme », c'est l'expression dont se sert le missionnaire.

La nuit, attachés à quatre pieux fixés en terre, patiemment, sans une plainte, sous la piqure des moustiques attirés par les plaies toujours ouvertes, les captifs attendaient que l'aurore annonçât le commencement d'une nouvelle journée de fatigues et de souffrances, en les rapprochant du pays des Iroquois où les bourreaux réservaient aux victimes des « soins » spéciaux, leur disaient-ils. Ce voyage dura douze jours. En vue d'Ossenenon, aujourd'hui Auriesville, la fureur redoubla. Tout le village, à la vue des captifs, descendit jusqu'à la rivière Mohawk ; et les captifs déjà harassés, en sang, dont le corps n'était plus qu'une plaie, dûrent, entre deux haies de sauvages armés de bâtons, de pierres, de baguettes de fer, gravir lentement, sous une grêle de coups, le sentier conduisant sur la colline. Cette voie douloureuse, nous l'avons gravie, les pèlerins l'ont gravie au milieu des chants des psaumes et des invocations des saints remplaçant les cris de fureur des barbares. Les bâtons qui frappèrent les apôtres ont fait place à un chemin de croix se déroulant dans la vallée et nous rappelant le grand martyr, Jésus-Christ notre Sauveur. La lumière enfin a déchiré les ténèbres, la haine a fait place à l'amour.

Sur le haut de cette colline se dresse une croix mémoriale. Le Père en effet monta sur un théâtre, lieu ordinaire des supplices. Là on s'aperçut qu'il lui restait deux ongles. Un barbare suivant le procédé ordinaire les lui arracha avec les dents. On lui coupa un pouce. Un sorcier lui enleva des lambeaux de chair aux bras et aux jambes ; et ces êtres inhumains les dévoraient sous ses yeux. La nuit, les enfants faisaient sur le vif l'apprentissage de cet art de torturer si bien exercé par les adultes. Une plaie tendait-elle à se fermer ; ces jeunes bourreaux s'amusaient à l'ouvrir et versaient dessus cendres et charbons brûlants.

Le Père nous dit que les autres captifs subissaient les mêmes tourments. Et nous savons que des scènes semblables se passèrent dans plusieurs villages qu'on leur fit visiter.

Enfin, contre toute attente, le Père Jogues et son fidèle compagnon ne moururent pas, mais furent laissés dans une famille comme esclaves. Le Frère René exerçait de préférence les enfants et leur apprenait à tracer sur eux le signe de la croix. Ce fut la cause de sa perte. Un jour qu'il disait son chapelet, un sauvage lui asséna un coup de hache qui en fit un martyr.

Seul, le Père dut hiverner dans les bois où il souffrit d'une manière indicible. Mais cloué à la croix, il ne voulait pas en descendre. Malgré ses douleurs, il se souvenait qu'il était missionnaire, il évangélisait et baptisait les moribonds. Enfin, persuadé qu'il ne pouvait réussir à fonder dans ces contrées une colonie chrétienne, sur les conseils d'un Hollandais, il s'évada gardant au cœur l'espoir de revenir le plus tôt possible.

Sa vue en France excita l'admiration. Le Pape, dans une lettre où il lui permettait de célébrer le saint Sacrifice malgré l'état de ses mains, l'appela « un martyr du Christ ». Le nom était bien choisi et pouvait s'appliquer en toute vérité à ce témoin de la foi.

Mais ce que le Père Jogues n'avait pas donné la première fois, il brûlait de le sacrifier maintenant. Son sang avait marqué le chemin parcouru, mais sa vie, cette vie « si misérable », comme il l'appelait, il voulait l'offrir au Christ. Aussi dès qu'il le put, il s'embarqua pour voguer derechef vers la Nouvelle-France. Il avait fait son sacrifice et Dieu l'avait accepté. Les Iroquois toujours en guerre s'étaient enfin adoucis et demandaient la paix. Naturellement on parla du Père Jogues comme ambassadeur. Celui-ci se prit à trembler, car il avait reconnu que sa fin approchait. Toutefois la grâce dominant la nature, il avait suivi l'indication reçue, et, agneau immaculé, gravissait sans se plaindre la route qui le menait au tombeau.

Les Iroquois promirent, et ne tinrent aucun engagement ; le Père fut de nouveau saisi, et de nouveau parcourut le chemin que quatre ans auparavant il avait ensanglanté.

Cette fois la victime était prête. Pendant que dans un conseil on discutait sur sa vie, un jeune homme lui abattit la tête d'un coup de hache et la planta sur les pieux qui entouraient le village.

Les restes du Père furent jetés à la rivière et ne furent jamais retrouvés ; mais des pieux, témoins muets de cette mort atroce, sont restés là debout sur la colline que les pèlerins foule aujourd'hui venant implorer la Vierge des martyrs, là où les apôtres prièrent tant et souffrirent plus encore.

Le 3 septembre, malgré ce que le ciel avait d'incertain, la pluie étant tombée durant toute la nuit, près de 4,000 pèlerins étaient réunis à Auriesville sous la conduite d'un clergé nombreux et dévoué. Outre quelques Canadiens, on remarquait un pèlerinage italien, un autre polonais, et quelques Lithuaniens venant dire « merci » aux missionnaires dont ils ont déjà senti la puissante intercession.

Mgr l'archevêque de New-York avait tenu à venir lui-même à ces fêtes, et Mgr de Brooklyn l'avait accompagné. Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec chanta la messe pontificale dans la chapelle ouverte permettant à la foule, si nombreuse soit-elle, d'assister au saint sacrifice. De nombreux membres du clergé des environs entouraient l'autel.

Dans la soirée une procession se déroula sur la colline et dans la vallée vers le lieu probable où le Frère René Goupil fut enterré par les soins du Père Jogues. Sa Grandeur Mgr Farley portait le Saint-Sacrement. Arrivé dans un ravin charmant, couvert de mousse comme tapis et ombragé de beaux et grands sapins, le cortège s'arrêta. Notre-Seigneur fut déposé dans un tabernacle, et nous eûmes le plaisir d'entendre la voix claire et puissante du R. P. Campbell célébrer le dévouement des martyrs dont les restes ignorés reposent non loin de là. L'orateur durant quelques instants nous tint littéralement sous le charme ; et quand on vit la procession se reformer pour

accompagner le divin Sauveur au Sanctuaire, c'était avec des regrets que l'on suivait, se demandant si tout était déjà fini.

La cordiale réception des Pères dans ce pays neuf où tout n'est que temporaire encore, le dévouement avec lequel chacun se multiplia pour voir à tout, ont été fort appréciés ; et chaque pèlerin au fond de son cœur s'est dit, j'en suis sûr : je reviendrai à Auriesville prier Notre-Dame, Reine des Martyrs, en attendant de voir briller au front de ses Serviteurs l'auréole d'or des Bienheureux.

F.

SŒURS DE MISERICORDE

Vêtue et profession religieuse

Le 8 septembre, Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, a présidé une cérémonie religieuse dans la chapelle des Sœurs de Miséricorde, rue Dorchester.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Maria Lecavalier, Sœur Marie de Lourdes, de Saint-Laurent ; Elsie Dupuis, Sœur Sainte-Geneviève, de Coleman, Wisconsin ; Flore Ducharme, Sœur Saint-Anthime, de Joliette ; Anna Demers, Sœur Saint-Marc, de Montréal ; Maria Desrochers, Sœur Sainte-Fortunée, de Maisonneuve.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels : Sœur Marie de la Visitation, née Mélina Lauzon, de Saint-Lazare ; Sœur Saint-Paul de la Croix, née Marie-Louise Aubry, de Montréal.

Le sermon de circonstance a été donné par Sa Grandeur et le saint sacrifice a été offert par M. l'abbé Charles Pilon.

LA COMMUNION QUOTIDIENNE

PAR un décret du 3 juin dernier, le Saint-Père encourage la pratique de la communion quotidienne. Il accorde de riches indulgences à une belle prière destinée à la propager. Nous la publions ci-après. On y verra que, dans la pensée du Souverain-Pontife, la réception quotidienne de l'Eucharistie est *le remède quotidien de nos faiblesses quotidiennes, la nourriture quotidienne de l'âme, le contre poison de nos péchés véniels quotidiens*, et non pas une sorte de couronnement accordé seulement à l'exercice de vertus exceptionnelles.

PRIÈRE POUR LA PROPAGATION DE LA PIEUSE PRATIQUE DE LA COMMUNION QUOTIDIENNE

O très doux Jésus qui êtes venu au monde pour donner à toutes les âmes la vie de votre grâce et qui, pour la conserver et l'accroître en elles, avez voulu être et le remède quotidien de leur infirmité quotidienne et leur nourriture de chaque jour, nous vous prions humblement, par votre Cœur si brûlant d'amour pour nous, de répandre sur toutes les âmes votre divin Esprit, afin que celles qui ont le malheur d'être en état de péché mortel, revenant à vous, retrouvent la vie de la grâce qu'elles ont perdue ; et que celles qui, par votre bonté, vivent déjà de cette vie divine, s'approchent dévotement de votre sainte Table chaque jour par la communion quotidienne, le contre poison de leurs péchés véniels quotidiens, et chaque jour, entretenant en elles la vie de votre grâce et ainsi se purifiant toujours davantage, elles parviennent enfin à la vie bienheureuse avec vous. Ainsi soit-il.

Indulgences : 300 jours, à gagner une fois le jour ; plénière, pour ceux qui auront récitée cette prière pendant un mois, à gagner le jour choisi par eux. Conditions ordinaires. Ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

INFORMATIONS RELIGIEUSES

SEPT cents congressistes de tous les pays d'Europe et d'Amérique ont pris part au congrès international de plain-chant, avec plus de quinze cents assistants, sous la présidence de plusieurs évêques.

Des sessions privées et publiques, ainsi que des exécutions aux offices pontificaux, donnèrent une vue d'ensemble et un modèle pour l'organisation du chant grégorien et de la musique d'orgue à l'église. Parmi les principaux vœux émis par le congrès, citons : l'unification de la prononciation du latin, la condamnation de l'accompagnement note contre note par accords plaqués, et le rappel aux prescriptions du cérémonial des évêques dont les organistes s'écartent trop souvent, surtout en France. On a annoncé officiellement la prochaine apparition de l'édition vaticane, et le décret de la Sacrée Congrégation des Rites sur la matière. On a particulièrement acclamé S. S. Pie X, le R. P. dom Pothier et le cardinal Richard, archevêque de Paris.

— A la date du 7 juin, la Sacrée Congrégation des Indulgences, en réponse à la demande du procureur général des Frères-Mineurs, a rendu un rescrit par lequel il établit que dans le cas de reconstruction d'une église au même endroit ou a proximité et sous le même vocable, il n'est pas nécessaire de procéder à une nouvelle érection du Chemin de la Croix antérieurement existant, pourvu que les croix soient les mêmes.

— A la date du 28 juin, la même Congrégation a rendu un rescrit par lequel toutes les admissions dans la confrérie du Mont-Carmel qui, pour défaut d'inscription nominale ou pour tout autre motif, auraient été faites jusqu'à ce jour invalablement, sont désormais validées.

— Par crainte d'un vol possible, le pape a décidé de déposer dans le Trésor du Vatican la riche couronne d'une valeur de 30,000 piastres, qui a été exécutée par la contribution de tout le monde catholique et que lui-même déposa solennellement sur la tête de la Madone, à Saint-Pierre, à l'occasion du 50e anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Elle sera remplacée par une couronne en fac-similé, avec des pierres en imitation.

— Les *Actes du Congrès Marial* sont sous presse et paraîtront sous peu. Ils formeront un gros volume illustré, divisé en trois parties, contenant la préparation du congrès, les discours lus en assemblées générales, les résumés ou procès verbaux des travaux des sections, le récit de l'audience pontificale, une brève notice sur les autres congrès, des appréciations de la presse, la liste de tous les travaux envoyés au congrès et approuvés par le comité de révision, etc.

— Un décret du 11 août fixe les règles que devront suivre les éditeurs de chant liturgique et les ordinaires qui doivent approuver les recueils qui se publieront.

— Les travaux de reconstruction du *Campanile* de Venise ont atteint le niveau de la place Saint-Marc. Il est à croire que rien ne les entravera désormais ; que la *Loggetta*, dont tous les débris ont été retrouvés et précieusement recueillis, sera exactement reconstituée et que, sans trop de retard, le Campanile du xxe siècle, image fidèle de celui du xive, dominera de nouveau, du haut de ses 300 pieds, la glorieuse basilique vénitienne et la superbe place pavée de marbre, que le monde entier admire et envie à Venise la belle.

RECTIFICATION

DANS l'article intitulé le « clergé contre l'alcoolisme », qui a paru la semaine dernière, le *Messenger Canadien du Sacré-Cœur* a été mentionné comme source où nous avons puisé. C'était une erreur, que nous tenons à rectifier.

En fait, les premiers paragraphes de cet article sont une reproduction du *Rosaire*, vaillante revue mensuelle publiée par les Pères Dominicains de Saint-Hyacinthe. Et c'est à cette revue que nous aurions dû en donner crédit.

AUX PRIERES

Sœur Saint-Paul du Sacré-Cœur, née Emélie-Bernadette Dagenais, des Sœurs de Miséricorde, décédée à Montréal.

Sœur Marie de Liesse, née Louise-Anna Asselin, religieuse choriste, des Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Immaculée, née Joséphine Sauvé, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Amherstburg, Ont.

Sœur Sainte-Thérèse de Jésus, née Marie-Nathalie Tessier, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Mathieu, née Eléonore Lapalme, professe vocale, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Montréal.

Mme Sévère Dugas, née Rosalie Martin, décédée à Saint-Liguori.